

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Jézainville, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert MARCHAL, Maire.

Étaient présents : Frédéric BELIN, Daniel BERTARD, Paulo DE OLIVEIRA, Jean-Pierre GEORGE, Jean-Luc KLIMCZAK, Pascal LAFONT, Dominique LALLEMENT, Mmes Marie-Cécile ANTOINE, Fabienne FERNANDEZ.

Étaient excusés : Mr Fabrice HOUDART qui a donné procuration à Mr Dominique LALLEMENT, Mr Patrick LAGODA qui a donné procuration à Mr Pascal LAFONT, Mme Chantal LEMOINE qui a donné procuration à Mme Fabienne FERNANDEZ, Mme Anaïs PAURISSE qui a donné procuration à Mme Marie-Cécile ANTOINE.

Était absent : Mr Alexandre FLAMMANG.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Mme Fabienne FERNANDEZ

COMPTE DE GESTION 2015 – COMMUNE

Après EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015
le Maire

expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis es conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2015 le maire, après en avoir examiné les opérations qui sont retracées et les résultats de l'exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – COMMUNE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Pascal LAFONT 1er Adjoint,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	915 003,38
	Réalisé :	432 754,80
	Reste à réaliser :	372 239,25

Recettes	Prévus :	915 003,38
	Réalisé :	615 831,24
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	855 414,38
	Réalisé :	717 152,31
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	855 414,38
	Réalisé :	1 042 876,21
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	183 076,44
Fonctionnement :	325 723,90
Résultat global :	508 800,34

AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – COMMUNE

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Gilbert MARCHAL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 le 4 Avril 2016

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 903,52
- un excédent reporté de :	319 820,38
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	325 723,90
- un excédent d'investissement de :	183 076,44
- un déficit des restes à réaliser de :	372 239,25
Soit un besoin de financement de :	189 162,81

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	325 723,90
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	189 162,81
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	136 561,09
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	183 076,44

COMPTE DE GESTION 2015 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Après EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 le Maire

expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis es conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2015 le maire, après en avoir examiné les opérations qui sont retracées et les résultats de l'exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – EAU ET ASSAINISSEMENT

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Mr Pascal LAFONT, 1e Adjoint

vote le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	147 710,48
	Réalisé :	95 325,23
	Reste à réaliser :	20 000,00
Recettes	Prévus :	147 710,48
	Réalisé :	85 145,55
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	246 077,52
	Réalisé :	173 802,50
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	246 077,52
	Réalisé :	220 661,94
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-10 179,68
Fonctionnement :	46 859,44
Résultat global :	36 679,76

AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – EAU ET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Mr Gilbert MARCHAL, Maire après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 le 4 Avril 2016

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	14 602,21
- un excédent reporté de :	61 461,65
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	46 859,44
- un déficit d'investissement de :	10 179,68
- un déficit des restes à réaliser de :	20 000,00
Soit un besoin de financement de :	30 179,68

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	46 859,44
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	30 179,68
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	16 679,76
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	10 179,68

BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Gilbert MARCHAL, Maire,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2016 :

Investissement

Dépenses : 444 703,65

Recettes : 816 942,90

Fonctionnement

Dépenses : 560 009,65

Recettes : 560 009,65

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 816 942,90 (dont 372 239,25 de RAR)

Recettes : 816 942,90 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 560 009,65 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 560 009,65 (dont 0,00 de RAR)

BUDGET PRIMITIF 2016 – EAU ET ASSAINISSEMENT

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Mr Gilbert MARCHAL, Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2016 :

Investissement

Dépenses : 89 509,68

Recettes : 109 509,68

Fonctionnement

Dépenses : 207 005,73

Recettes : 207 005,73

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 109 509,68 (dont 20 000,00 de RAR)

Recettes : 109 509,68 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 207 005,73 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 207 005,73 (dont 0,00 de RAR)

VOTE DES 3 TAXES COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les trois taxes communales par rapport à l'année 2015. Les taux sont désormais les suivants :

- Taxe d'habitation (TH) **9,13 %**
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) **10,33 %**
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) **74,19 %**

Le produit fiscal attendu pour l'année 2016 sera de **165 173,00 €**.

Cette proposition est adoptée à 13 voix pour et 1 contre.

TEMPS DE TRAVAIL DE MADAME SANDRA BLAISE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'en complément de la délibération du 8 Mars 2016 concernant le temps de travail de Madame Sandra BLAISE qu'elle est applicable au 1^{er} Avril 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

EMPRUNT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux dépenses à venir concernant les travaux Route de Dieulouard et Rue de l'Esch, il convient de faire un emprunt de 250 000 € auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1,49 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à la demande d'emprunt.

Affiché le 7 Avril 2016

Le Maire,
Gilbert MARCHAL